

« Le bénévolat : nous avons besoin de vous ! »

La Manne recherche en permanence de nouveaux bénévoles afin d'aider et compléter les différentes équipes.

Les missions confiées sont déterminées en fonction de leurs attentes, de leur disponibilité et de leur expérience professionnelle. »

« Faites un don à la Manne et soutenez une action sociale organisée et constructive dans la région de Colmar.

Nous acceptons toute sorte de dons de la part de particuliers, d'associations ou d'entreprises. Ces dons peuvent être financiers ou en nature.

Particuliers,
votre don est déductible des impôts : sur présentation de votre reçu fiscal, vous pourrez bénéficier d'une déduction fiscale de 75% du montant dans la limite de 510€ (pour 2009) puis de 66% du montant dans la limite de 20% du revenu imposable.

Entreprises,
vous pourrez bénéficier sur présentation du reçu fiscal d'une déduction égale à 60% du montant du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires annuel"

ISF : un don au profit d'une association d'intérêt général ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% du montant dans la limite de 50 000€ par an.

LA manne vous enverra un justificatif à joindre à votre déclaration d'impôt.

Bon de soutien

Je décide d'agir avec vous en faisant un don et en bénéficiant d'une déduction fiscale :

- 20€ 50€ 75€
 100€ 200€ _____€
 Virement automatique _____€
(compte IBAN FR76 1670 5090 1704 1014 2411 873)

En cas de virement, merci de nous envoyer vos coordonnées complètes afin de recevoir votre reçu et de bénéficier ainsi des déductions fiscales.

Bénévolat

Je propose de donner de mon temps, de mes compétences et j'accepte d'être sollicité pour :

- une action ponctuelle
 une action régulière

dites nous en plus sur vous...

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
Code Postal..... Ville.....
Téléphone.....
Email.....



Association **LA manne**
14 rue Henry Wilhelm
68000 COLMAR

Tel 03 89 41 44 27
Fax 03 89 20 01 50
info@lamanne.org
www.lamanne.org

Ouvert du LUNDI au VENDREDI
(sauf jours fériés)
Bureaux : 8h-12h et 14h-17h
Distribution : 14h-16h

contact



édito

Bilan de l'année 2008

Hubert PHILIPP
Président fondateur.

Afin que chacun puisse se rendre compte de l'étendu du travail accompli tout au long de l'année par notre association, ses salariés et ses bénévoles, nous avons choisi de consacrer ce numéro de **LA manne Info**, qui fait suite à notre assemblée générale, au bilan de l'année 2008.

Par rapport à l'année 2007, la situation économique mondiale s'est fortement assombrie au cours de l'année 2008. La crise mondiale que nous traversons a eu pour **LA manne** des conséquences visibles dès la fin de l'été. Pour nos bénéficiaires d'abord : les bénévoles de la distribution des colis alimentaires gratuits ont accueilli un nombre de familles en très nette augmentation sur le dernier trimestre. Pour nos donateurs ensuite : les hypermarchés et supermarchés partenaires de **LA manne** ont eux aussi rencontré des difficultés les poussant à réduire leurs achats. Ceci a pour effet une baisse de la quantité d'inventus et donc de la quantité de produits généreusement donnés à La Manne. La situation est telle aujourd'hui qu'il est devenu indispensable d'élargir nos recherches de donateurs de produits alimentaires, mais aussi de dons financiers destinés à assurer les achats de denrées complémentaires (œufs, lait, féculent, conserves,) afin de poursuivre notre œuvre en faveur des plus démunis.

A moyen terme, la situation ne va pas s'inverser. L'année 2009 sera difficile pour tous et notre association ne sera sans doute pas épargnée.

Plusieurs défis nous attendent :

- faire face aux demandes d'aide de plus en plus nombreuses et ce alors que nos partenaires habituels (artisans, supermarchés et hypermarchés) connaissent eux aussi des difficultés et réduisent leurs dons en nature.
- trouver de nouveaux partenaires ou mécènes prêts à œuvrer au quotidien à nos côtés.
- construire un nouveau restaurant social.

Notre association va continuer durant l'année 2009 ses efforts d'adaptation et de modernisation pour pouvoir relever les défis à venir, tout en restant fidèle à sa vocation d'aider et d'accompagner les personnes en situation de paupérisation.



ATA AnMA Conseil en Communication - www.ama-communication.com - juin 2009 - Sous réserve d'erreur d'impression et de composition. Photos non contractuelles.



L'aide alimentaire les chiffres 2008

Nombre de familles accueillies :	1 436
Nombre de personnes accueillies :	3 740
Nombre de repas distribués :	154 920

Nous constatons une forte augmentation du nombre de repas distribués avec +17,54% par rapport aux 131 798 repas distribués en 2007 et ce malgré un nombre de familles et de personnes accueillies équivalent d'une année à l'autre (1443 familles et 3848 personnes en 2007). Cette augmentation du nombre de repas est à rapprocher de l'augmentation de la durée moyenne d'accès aux colis alimentaires gratuits (7 semaines en moyenne par famille en 2008 contre 6 en 2007).

Par rapport à 2007, on remarque un nombre encore plus important de personnes seules parmi les bénéficiaires (+16,7%). Ainsi 35% des « familles » accueillies sont en réalité des personnes isolées. Quant aux familles de 2 à 4 personnes, elles représentent un peu plus de 50% des familles accueillies, et seules 14% comprennent 5 personnes et plus. En moyenne, une famille est composée de 2,6 personnes.

Pourquoi une telle proportion de personnes isolées ou de « petites » familles ? Simplement parce que les aides allouées par la CAF, comme les prestations familiales ou encore l'allocation logement, dépendent non seulement des revenus du foyer mais aussi du nombre de personnes au foyer. Une famille comportant un nombre important de membres aura ainsi paradoxalement plus de facilités à s'en sortir financièrement puisque les charges fixes du foyer (telles que le loyer par exemple) pourront être plus facilement couvertes, la charge par personne se réduisant. Pendant ce temps, les personnes isolées rencontrent de plus en plus de difficultés à assumer leurs charges de logement notamment, étranglées par des loyer et charges locatives qui représentent, sur des montants de ressources fixes, une part de plus en plus importante.

Nous pouvons remarquer que nous avons reçu un nombre équivalent de familles pour un passage unique en 2008 et en 2007 (302 familles contre 297). Ce sont 178 familles (contre 144 pour l'année 2007) qui sont venues plus de 16 semaines, soit l'équivalent de 4 mois minimum. Parmi ces familles, on remarque une forte augmentation (+784%) du nombre de familles venues plus de 30 semaines sur l'année avec seulement 6 en 2007 contre 47 en 2008.

Nous constatons une très forte augmentation de fréquentation sur le dernier trimestre 2008 (+20% en moyenne) avec 44340 repas distribués contre en moyenne 37000 sur les autres trimestres. Cette augmentation est symptomatique de la crise économique que connaît notre région depuis fin 2008 et se confirme sur le début de l'année 2009. Dans le même temps, nous constatons malheureusement une régression des dons en nature des supermarchés et hypermarchés, consécutive elle-aussi à la crise économique générale. Cette baisse significative des collectes de denrées alimentaires rapprochée au nombre de repas distribués en constante augmentation oblige notre association à acheter de plus en plus de denrées alimentaires (conserves de légumes, de fruits, de poissons, de plats cuisinés) afin de poursuivre son objectif de distribution de l'équivalent de 5 repas par personnes et par semaine.



Chantiers d'insertion Plus d'activité, plus de responsabilités

Collecte et Tri de Denrées Alimentaires

En moyenne 7 personnes en contrat aidé constamment présentes dans ce service exercent des responsabilités diverses et complémentaires. Après un apprentissage rapide des gestes à accomplir, chacun est responsable d'un secteur précis. Les postes sont répartis de la manière suivante :

1 personne accompagne le chauffeur qui collecte les denrées alimentaires auprès des grandes surfaces avec un véhicule frigorifique ou le remplace en cas d'absence, ou encore réalise différents déplacements et travaux de manutention et d'entretien indispensables (collecte de marchandises supplémentaires, déchetterie, nettoyage, etc) ;

1 personne réceptionne et pèse les marchandises ;

4 personnes trient par produits et par dates les produits collectés le matin et les mettent en distribution. Chacune assure l'une des gammes de produits reçus : les protéines (viandes, charcuteries, plats cuisinés) sont examinées scrupuleusement (aspect, étanchéité de l'emballage, date de péremption) ; les produits laitiers (beurre, yaourts, fromages, lait frais) ; les fruits et légumes ; L'épicerie, le lait UHT, les œufs, les viennoiseries, le pain.

1 personne est en charge de la préparation des repas chauds au restaurant en tant que cuisinier.

Nous avons accueilli ainsi 19 personnes en 2008 dont 6 en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) et 13 en Contrat d'Avenir ou (CA).

Maraichage/Viticulture

En moyenne, 6 personnes en contrat aidé travaillent toute l'année soit à la culture de fruits et légumes selon des techniques maraichères « bio », soit à l'entretien de vignobles en collaboration avec une entreprise adaptée.

Les travaux de maraichage sont exécutés sur une parcelle de 30 ares mise à disposition par l'association des Jardins Familiaux du Rudenwadel. Les récoltes réalisées de mai à octobre 2008 nous ont permis d'apporter un supplément de produits frais de qualité aux colis alimentaires gratuits distribués chaque après-midi pendant cette période. En complément et pour nourrir et alléger la terre, l'équipe « jardin » fabrique du compost à partir des déchets de tri (environ 15 tonnes).

Le partenariat créé pendant l'hiver 2007/2008 pour l'entretien des vignes s'est enrichi de nouvelles tâches tout au long de l'année. Seule la difficile tâche de la taille reste ainsi aujourd'hui aux bons soins des viticulteurs eux-mêmes ou des personnes compétentes pour cette opération au sein de notre association partenaire.

En 2008, ce sont 13 personnes qui ont travaillées au sein du chantier d'insertion « maraichage/viticulture » dont 10 en Contrat d'avenir (CA) et 3 en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE).



L'épicerie sociale Rebond un outil pédagogique avant tout !

L'épicerie sociale Rebond a accueilli 38 foyers, soit 96 personnes, sur l'année 2008. Certes, le nombre de foyer accueilli est inférieur aux années précédentes, suite à la fermeture de l'épicerie l'année dernière, mais nous avons enregistré 634 passages ce qui représente une économie de 16 495,40 € pour ces familles. Nous avons rencontré nos différents partenaires au cours de l'année pour représenter les activités de l'épicerie et nous faire connaître auprès de travailleurs sociaux. Nous continuerons cette action relationnelle au courant de l'année 2009.

L'accès à la boutique étant prioritairement sous condition de ressources, le public accueilli est très hétérogène :

- 40% sont des familles monoparentales,
- 26% sont des personnes célibataires, souvent isolées,
- 21% sont des couples avec enfants,
- 13% sont des couples sans enfants.

58% des personnes accueillies ont bénéficié de l'épicerie afin de rembourser des créances. 8% des personnes accueillies ont bénéficié de l'épicerie afin de les aider à payer leurs charges fixes dans l'attente de l'instruction d'un dossier Banque de France.

Les ateliers pédagogiques ont été remis en place depuis le mois de mai. Ils se sont déclinés sous forme d'ateliers cuisine ; cuisine de saison, cuisine à base de produits appertisés, apprentissage de différentes bases culinaires (béchamel,) et d'ateliers budget (classement des papiers,). Un partenariat avec le service social de la CRAM a été réengagé courant du deuxième semestre et s'est traduit par une intervention sur plusieurs séances sur le thème de la santé. Un projet de collaboration avec Finances & Pédagogie est en cours de création pour réaliser des séances d'informations plus précises autour du thème du budget (banques,).

L'âge des bénéficiaires est lui aussi hétérogène :

- 4% des personnes ont entre 20 et 30 ans,
- 32% ont entre 31 et 40 ans,
- 32% ont entre 41 et 50 ans,
- 32% ont plus de 51 ans.



Point info santé

Rappeler les règles essentielles d'hygiène et de soins

Il s'agit d'une action créée par La Manne en mars 1997. Elle consiste en des permanences médicales de prévention et d'aide à l'accès aux soins, destinées à des personnes en difficultés socio-économiques.

Les permanences ont lieu dans les locaux de La Manne, où la responsable santé, de formation médicale, accueille les personnes bénéficiaires du colis alimentaire et aborde des thèmes de santé généraux (hygiène alimentaire, facteurs de risque cardiovasculaire, tabac, maladies infectieuses et VIH). Les personnes qui désirent un entretien individuel sont ensuite reçues dans une pièce adjacente.

L'action est, depuis son origine, délocalisée dans la ZUP, sur les lieux de Contact Plus, association recevant des personnes demandeurs d'emploi.

En 2008, 215 personnes ont été rencontrées, dont certaines à plusieurs reprises, totalisant 265 entretiens : la fréquentation du Point Info Santé est constante.

Le partenariat est étendu et pluridisciplinaire partant du champ médical (médecins libéraux et hospitaliers, psychologues, dentistes, centre d'examen de santé de la CPAM, médecins du travail, de la MDPH), en passant par le social (travailleurs sociaux de secteur, du CCAS, associations) et par l'administratif.

Le but de l'action est d'aider à la réduction des inégalités sociales de santé : en effet, les personnes en difficulté, en proie à de multiples problématiques, se désintéressent souvent de leur santé et renoncent aux soins.

Les objectifs de l'action sont d'informer les personnes sur leur droits à la santé, de sensibiliser à la prise en compte de celle-ci, de repérer les personnes nécessitant un recours aux soins, les orienter vers la structure sanitaire adaptée, les encourager, les soutenir dans cette démarche

Cette action de proximité permet donc de délivrer des messages de prévention, d'aider à l'accès aux soins mais aussi de créer des liens, de permettre un espace de parole à ces personnes, souvent isolées et en souffrance.



Le restaurant social

traiter l'urgence

Le restaurant social a été ouvert sur deux périodes du 2 janvier au 11 avril et du 3 novembre au 31 décembre 2008. Il accueille et propose un repas chaud aux personnes en situation de grande précarité. Le public qui fréquente cet établissement est en situation d'errance sur la ville de Colmar ou hébergé en foyer d'urgence. Il s'agit de personnes de 18 ans et plus, sans revenus ou presque (RMI) et principalement sans domicile fixe.

Environ 1/3 des personnes accueillies cette année sont des demandeurs d'asile, c'est-à-dire qu'ils sont dans l'attente de l'autorisation de rester en France. Pendant cette période, ces personnes n'ont pas ou très peu de ressources. Le reste des personnes accueillies sont françaises ou viennent de la communauté européenne.

Le restaurant les reçoit et leur procure :

- un lieu d'accueil et d'écoute chauffé : les usagers peuvent se détendre, se reposer en toute convivialité en recevant un repas chaud.
- un lieu structurant : les usagers sont soumis à des règles de vie dans l'enceinte du restaurant.

Nous avons servi 1953 repas pour l'année 2008 soit une augmentation de 16% par rapport à 2007.



Prêt à taux zéro

un financement accessible pour les besoins de première nécessité

Le prêt à taux zéro de la Manne existe depuis 1999. Son objectif est de proposer des petits prêts de l'ordre de 200 à 1500 euros à des familles qui n'ont pas accès aux prêts bancaires classiques et ceci pour financer des éléments indispensables à la vie tels qu'un réfrigérateur, une machine à laver, des meubles, ou pour stopper l'escalade des débits bancaires et frais d'huisier, ou encore pour acquies son permis de conduire et/ou un moyen de locomotion tel un scooter ou une voiture d'occasion bien souvent indispensable pour trouver un emploi.

Une assistante sociale remplit le dossier unique de demande et nous le fait parvenir. Une fois par mois, une commission composée de 3 bénévoles, de notre conseillère en économie sociale et familiale ainsi que de notre comptable se réunit pour examiner les dossiers puis statuer sur chacun d'eux. Un total de 46 dossiers contre 61 en 2007 ont été acceptés.

La commission qui octroie les prêts, a été plus prudente cette année, suite aux créances perdues qui avaient explosées de 4.65% à 12.95%. Pour 2008 nous constatons une baisse à 8.22% qui reste élevée malgré tout. Nous nous permettons cette année de rajouter une statistique significative. En effet en 2007 sur 97 demandes il y a eu 61 dossiers acceptés soit 62.88% et en 2008 sur 89 demandes il y a eu 46 acceptations soit 51.68%. La question reste ouverte, que faut-il faire : rester prudent ou lâcher du lest ? Il convient de rappeler que nous octroyons des prêts et non des dons !

On peut également noter que les équipements électroménagers sont toujours largement en tête des demandes suivis cette fois par les débits bancaires et les voitures (il y en a eu 6 cette année) et non plus les loyers et cautions de loyers comme en 2007.

Nous ne remettons jamais les chèques à la personne qui emprunte mais directement au magasin ou à la banque en cas de découvert et ce pour être sûr de l'usage de l'argent prêté.

Ce service est un atout majeur dans la prévention du surendettement ainsi que pour la responsabilisation des ménages qui sont fragiles dans leur gestion budgétaire. La reconnaissance des familles aidées est pour nous une source importante de satisfaction et relève au second plan tout le poids de la gestion administrative de ce service.

